

PROCÉDURE 2016 - RÉSERVATIONS DE TERRAINS (PRATIQUES)

FABROSE

EXCLUANT LES TERRAINS :

Roi-Du-Nord

Isabelle #2

Procédure :

- Pour réserver un terrain, vous devez formuler une demande par courriel au bureau municipal lavallois # 5 (2975 boul. Dagenais Ouest). Vous devez inclure les informations suivantes
 - 1- Terrain (3 choix)
 - 2- Heures demandées (3 choix)
 - 3- Le nom de l'entraîneur
 - 4- La catégorie de l'équipe
 - 5- Un numéro de cellulaire
- Tous les terrains réservés sont des **demi-terrains**
- Les terrains peuvent être réservés **14 jours à l'avance maximum.**
- Le **délai minimal** demandé est de **5 jours ouvrables** à l'avance.
- **Si vous décidez d'ANNULER votre pratique, il est ESSENTIEL DE NOUS AVISER**
- Les équipes de catégories Senior qui veulent réserver devront passer payer la location de terrain au BML 5 (2975 boul. Dagenais Ouest) afin de recevoir leur confirmation de réservation.

La réponse à votre courriel sera votre confirmation de réservation. Conservez-la avec vous lors de la pratique.

P.S. Cette procédure s'applique également pour une réservation en dehors des heures d'ouverture des plateaux sportifs extérieurs. Il est important de vous mentionner qu'il n'y a aucune surveillance, aucun matériel de disponibles ainsi qu'aucun entretien des terrains lors de réservations prises en dehors des heures d'ouverture, sauf sous entente particulière avec le BML. Vous pouvez consulter la grille horaire annexée.



Votre auxiliaire : Alexandre Frangié
Courriel : BML5@ville.laval.qc.ca
BML 5, 2975 boul. Dagenais Ouest

****AUCUNE RÉSERVATION TÉLÉPHONIQUE POSSIBLE****

Merci de votre collaboration !!

